



Bruxelles, le 22 février 2008
PRE 010/08 (Presse)

La 2854ème session du Conseil de l'Union européenne - **TRANSPORTS, TELECOMUNICATIONS ET ENERGIE** - se tiendra le 28 février 2008 (10.00), dans le bâtiment Justus Lipsius (Bruxelles), sous la présidence de M. **Andrej Vizjak**, Ministre de l'Économie de la Slovénie.

Les points suivants seront examinés lors de cette session:

- Communication de la Commission : "Un plan stratégique européen pour les technologies énergétiques (plan SET) - Pour un avenir moins pollué par le carbone"
 - *Conclusions du Conseil*
- Paquet législatif "climat-énergie"
 - *Débat d'orientation*
 - = **Délibération publique**
- Paquet législatif concernant le marché intérieur de l'énergie
 - (a) Proposition de directive modifiant la directive 2003/54/CE concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité
 - (b) Proposition de directive modifiant la directive 2003/55/CE concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel
 - (c) Proposition de règlement instituant une Agence de coopération des régulateurs de l'énergie
 - (d) Proposition de règlement modifiant le règlement (CE) n° 1228/2003 sur les conditions d'accès au réseau pour les échanges transfrontaliers d'électricité
 - (e) Proposition de règlement modifiant le règlement (CE) n° 1775/2005 concernant les conditions d'accès aux réseaux de transport de gaz naturel
 - *Débat d'orientation sur les questions clés*
 - = **Délibération publique**

o
o o

La présidence tiendra une conférence de presse à la fin de la session.

Les événements publics et conférences de presse peuvent être suivis par transmission vidéo:
<http://www.consilium.europa.eu/videostreaming>

Internet: <http://consilium.europa.eu/Newsroom>
E-mail: press.office@consilium.europa.eu